

## Mise à jour le 22 novembre 2021

Nous vous prions de trouver ci-après les informations dont vous aurez besoin pour préparer et profiter au mieux de votre séjour. Ces informations nous proviennent de diverses sources (organes gouvernementaux, compagnies aériennes, offices du tourisme, réceptifs locaux...). Elles sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées sans préavis. A cet égard, nous vous invitons, tout particulièrement, à consulter le site web de la compagnie aérienne, dans les 48 heures qui précèdent votre départ, afin de disposer de l'information la plus juste, ainsi que les conditions d'accès à votre destination sur le site <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination>

Le site des Aéroports de Paris peut également vous être utile dans vos démarches : <https://www.parisaeroport.fr/passagers/les-vols/coronavirus-information-voyageurs-depart-arrivee-paris>

### **Autres sites utiles :**

L'ambassade de France en Islande : <https://is.ambafrance.org/-Francais->

Plus d'informations également sur le site dédié à la gestion de la Covid 19 (en français) : <https://www.covid.is/fr>

### **Avant votre départ :**

- Le port du masque obligatoire dans tous les espaces publics intérieurs. Munissez-vous de masques jetables « chirurgicaux » en nombre suffisant afin de parer à toute demande et privilégiez des petits contenants de gel hydroalcoolique.
- **Le passe sanitaire français** s'applique depuis le 1<sup>er</sup> août 2021 à tout ressortissant français de 12 ans et plus effectuant un trajet à l'intérieur du territoire ou au départ de France, en avion et/ou en train. Il comprend, au choix :
  - La vaccination à condition que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet
  - La preuve d'un test négatif de moins de 72 h (PCR ou antigénique)
  - Le résultat d'un test positif attestant du rétablissement de la COVID 19 datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.
- **En l'absence de consignes officielles, et pour toutes les destinations classées en liste rouge ou orange, Kuoni exige que les mineurs de 12 à 17 ans soient obligatoirement vaccinés selon un schéma complet.**
- **Les enfants comme les adultes doivent également se soumettre aux protocoles sanitaires du pays de destination que vous trouverez ci-dessous (valable pour les passagers en provenance de France Métropolitaine) :**

- Tout passager doit se préenregistrer sur le site <https://visit.covid.is/> dans les 72 heures précédant son départ, ou sur l'application Rakning C-19
- 
- **Pour les personnes sans certificat de vaccination, ni preuve de contamination antérieure :**
  - Test PCR négatif de moins de 72h (les enfants nés en 2005 ou après en sont exemptés).
  - Un deuxième test PCR sera effectué à l'arrivée du voyageur, suivi d'une quarantaine stricte de cinq jours dont les conditions et les règles d'hébergement sont détaillées par les autorités islandaises. Les enfants seuls sont dispensés de quarantaine.
  - Un troisième test PCR est effectué après ces 5 jours. La quarantaine prend fin à l'issue du résultat négatif de ce test.
- **Pour les personnes vaccinées :**
  - Présentation du certificat de vaccination
  - Test PCR ou antigénique négatif de moins de 72h avant l'embarquement
  - Si le voyageur a été vacciné depuis moins de 14 jours, il doit se faire tester à son arrivée.
  - Pour les personnes précédemment contaminées, au choix :
    - un certificat ELISA (test sérologique) conforme assorti d'un test PCR négatif conforme effectué moins de 72h
    - un test PCR positif conforme de plus de 14 jours et moins de 180 jours.
- Le pass sanitaire français est reconnu par l'Union Européenne. Il permet d'intégrer le « **Certificat COVID Numérique UE** » qui pourra vous être demandé à l'aéroport. Il concerne les personnes bénéficiant d'un schéma vaccinal complet et se télécharge en version bilingue (français-anglais) depuis le téléservice de l'Assurance Maladie : <https://assurance-maladie.ameli.fr/presse/2021-05-27-cp-lancement-teleservice-attestation-vaccination>
- Il est reconnu par la Commission Européenne et contient un QR Code qui sera scanné par les différentes autorités concernées. Une fois téléchargé, ce certificat peut être intégré, tout comme le résultat des tests PCR ou antigénique, dans l'application AntiCovid, dans la rubrique « Mon Carnet ». Les coordonnées sont celles déclarées auprès de l'assurance maladie. Lorsqu'elles diffèrent de celles inscrites sur votre billet d'avion (par exemple, nom de jeune fille pour une femme mariée), nous vous conseillons de présenter votre livret de famille.

### **A l'embarquement :**

- Les compagnies aériennes peuvent faire signer une attestation sur l'honneur que vous n'avez pas la COVID et vous n'avez pas été cas contact. Nous vous recommandons de la préremplir en la téléchargeant sur le site de la compagnie aérienne.
- En application des règles de l'aviation civile, les bagages cabines peuvent être refusés par les compagnies à l'exclusion d'un seul petit bagage à main qui devra impérativement être logé sous le siège. (Poids et tailles disponibles sur le site de la compagnie concernée).
- Port du masque obligatoire à bord
- Des mesures préventives ponctuelles et/ou locales concernant votre voyage peuvent être mises en place, à l'initiative de la compagnie.

### **A l'arrivée et sur place :**

- Port du masque obligatoire uniquement à l'aéroport et dans les hôpitaux.
- Les bars, restaurants, cafés, musées, commerces, centres commerciaux et salles de spectacles sont ouverts dans les conditions normales de capacité.

### Lors du séjour à l'hôtel :

Vous trouverez ci-après un aperçu général, non exhaustif, des différentes mesures mises en place par les hôteliers pour un accueil optimum de la clientèle :

- Port du masque non obligatoire.
- Les Spa, espaces bien-être et piscines extérieures sont opérationnels dans la plupart des hôtels.
- Les salles de gym sont généralement ouvertes avec des mesures spécifiques.

### Le retour en France :

- **Les personnes entièrement vaccinées de 12 ans et plus** (respectant le schéma vaccinal complet, selon les critères français) pourront entrer sur le territoire français sans protocole particulier, à condition de présenter leur certificat de vaccination officiel comportant le QR code associé.
- **Les personnes de 12 ans et plus non ou partiellement vaccinées** devront présenter un test PCR ou antigénique négatif de moins de 72h pour rentrer en France.
- **Les mineurs de moins de 12 ans** dont les parents sont vaccinés pourront accompagner leurs parents même sans être vaccinés et seront dispensés de test.
- Le test PCR obligatoire pour le retour en France peut être réalisé en clinique, en hôpital ou en pharmacie.
- **Nous vous recommandons vivement de réserver votre rendez-vous très à l'avance**, les créneaux de tests étant très demandés. Dans le cas où vous seriez dans l'obligation de prolonger votre séjour, les suppléments tarifaires engendrés seront à vos frais.

### Le schéma vaccinal est dit complet :

- 7 jours après la 2<sup>e</sup> injection pour les vaccins à double injection (Pfizer, Moderna, AstraZeneca).

- 4 semaines après l'injection pour les vaccins avec une seule injection (Johnson & Johnson).
- 7 jours après l'injection pour les vaccins chez les personnes ayant eu un antécédent de Covid-19 (1 seule injection nécessaire).